Ma'hchirine

Michna 5 - Chapitre 1

הַמְמַחֵק אֶת הַכְּרִישָׁה, וְהַסּוֹחֵט שְׂעָרוֹ בְּכְסוּתוֹ, רַבִּי יוֹסֵי אוֹמֵר, הַיּוֹצְאִין בְּכִי יֵתֵּן, וְאֶת שֶׁבּוֹ אֵינָן בְּכִי יֵתֵּן, מִפְּנֵי שֶׁהוּא מִתְכַּוֵּן שֶׁיֵּצְאוּ מִכֻּלּוֹ.

Si quelqu'un frotte (ou presse) un poireau afin d'en faire sortir la rosée, ou essore ses cheveux et son vêtement [mouillés par la pluie], Rabbi Yossé dit : les liquides qui en sortent sont soumis au principe de « kiyoutane », tandis que ceux qui y restent ne le sont pas, car son intention est que tous les liquides en sortent.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir…

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions